

Note de faisabilité

Modèle commenté de dossier d'étude de faisabilité

Dossier d'étude de faisabilité

– ici, le NOM DU PROJET –

– **Cadrage du projet**

Ce paragraphe reprend sans modifications et dans son intégralité la charte de projet, dans le but d'éclairer et de justifier les propositions qui vont suivre.

– **Expression du besoin**

S'il existe un référentiel du besoin, de type "Spécification Technique du Besoin" (STB) ou "Cahier Des Charges Fonctionnel" (CDCF) faire référence à ce(s) document(s). Dans le cas inverse, détaillez ici les exigences fonctionnelles, les solutions imposées et les exigences techniques.

– **Présentation de la solution**

Décrivez en détail le système prescrit : Son architecture générale, les principes techniques retenus, son fonctionnement, les composants matériels et logiciels choisis, son utilisation, sa maintenance...

– **Justification des choix**

Vous devez montrer en quoi les choix de conception proposés constituent la meilleure réponse au besoin exprimé. Une conception est toujours le résultat de compromis, n'hésitez pas à mettre en lumière les impasses que vous avez du faire et les fonctions que vous avez du dégrader, justifiez ces choix. Citez les autres solutions envisagées et les raisons pour lesquelles elles ont été écartées.

– **Faisabilité technique**

Un projet comporte très souvent un défi technique. A ce stade de l'étude vous devez apporter la preuve que le système donnera entière satisfaction. Dites quelles fonctions méritaient que l'on vérifie la possibilité de les réaliser. Quels moyens avez-vous mis en oeuvre pour effectuer les vérifications (maquette, installation-pilote, appel à expert, calculs, enquête...). Quels résultats avez-vous obtenu ? S'il reste des incertitudes, annoncez-le très clairement de façon que le commanditaire prenne ses risques en connaissance de cause.

– **Faisabilité économique**

Quel est le budget du projet, en valeur monétaire ou en nombre d'heures de travail humain. S'il s'agit d'un projet à rentabilité contrôlée, donnez le détail de votre étude de rentabilité et ses résultats (DRCI, VAN...)

– **Faisabilité financière**

Il est rare que le chef de projet ait à se prononcer sur le financement du projet. Si néanmoins c'était votre cas, indiquez les sources de financement (emprunt bancaire, autofinancement...), les conditions que vous avez obtenues et les garanties de financement.

– **Faisabilité calendaire**

La durée du projet est-elle compatible avec les exigences du commanditaire. Joignez un planning du projet (diagramme de Gantt)

– **Faisabilité juridique**

La faisabilité juridique vise à démontrer que ni les pouvoirs publics ni des tiers ne peuvent faire obstacle au déroulement du projet par une action en justice. Elle nécessite d'examiner les textes, normes, règlements, brevets... auxquels le projet pourrait contrevenir.

– **Risques opérationnels**

Le fait que la faisabilité soit démontrée ne garantit en aucune façon le succès du projet ! Il vous reste à faire l'inventaire des risques, à évaluer leur impact sur le projet, à les hiérarchiser et enfin à proposer un plan d'action chiffré. Ne sous-estimez ni l'importance de cette analyse de risques ni la charge de travail que cela va entraîner.

- Analyse SWOT

L'étude d'opportunité comporte classiquement une analyse SWOT, qui préfigure les analyses de risque plus approfondies que l'on effectuera par la suite. L'acronyme SWOT vient des 4 mots anglais ci-dessous :

- Strengths, que l'on traduit par : Forces
- Weaknesses, que l'on traduit par : Faiblesses
- Opportunities, que l'on traduit par : Opportunités
- Threats, que l'on traduit par : Menaces

L'analyse SWOT consiste à résumer, généralement dans un tableau à deux lignes deux colonnes, ou comme dans l'exemple ci-dessous à l'aide d'une "mindmap"

